



COMMUNE DE FRAGNES
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
12/03/2013

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu habituel de leur séance, le 12 Mars 2013 à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Gilles GONNOT, Maire.

Présents : BAILLY Corinne, CHANUSSOT Marie-Annick, DECHAUME Agnès, FICHOT Dominique, GAUDRAY Alain, NOTTIN Christine, PARIS Fabienne, PASCAL Laurent, PION Bernard, STAPHANE Cyril.

Excusé(s) avec pouvoir : REGNAULT Jérôme à GONNOT Gilles.

Excusé(s) sans pouvoir : PENNETIER Bernard.

Secrétaire de séance : GAUDRAY Alain.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 05/02/2013

Monsieur le Maire propose de rajouter 3 points à l'ordre du jour :

- Classement d'une parcelle dans la voirie communale
- Compte de gestion 2012
- Taux d'imposition 2013

Adopté à l'unanimité

Lecture du courrier de remerciements du CIFA de Mercurey pour l'octroi de la subvention 2013.

1. Projet d'aménagement du centre de loisirs, de la garderie et du restaurant scolaire :

- **Délégation du conseil municipal au maire pour la signature du marché complémentaire de mission de maîtrise d'œuvre**
- **Validation de l'avant-projet définitif**

Une nouvelle estimation chiffrée a été transmise par le maître d'œuvre, intégrant les modifications demandées à savoir le maintien du système de chauffage actuel dans les locaux existants et le remplacement des menuiseries extérieures.

Après réflexion, Monsieur le Maire propose de porter les menuiseries extérieures en option et d'extraire certains travaux pris en charge par le Grand Chalon ou qui pourront être réalisés ultérieurement.

Le coût global du projet est estimé à :

MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE	
Marché initial	52 069.00 €
Avenant 20%	9413.80 €
Marché complémentaire	23 058.86 €
Total Marché HT	84 541.66 €

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES ESTIMES	
Marché initial	427 900.00 €
Avenant	85 580.00 €
Marché complémentaire	163 446.00 €
Total Marché HT	676 926.00 €
Option menuiseries et volets roulants	46 180.00 €
TOTAL H.T.	723 106.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de valider :

- l'APD remis par le maître d'œuvre, avec prise en compte de l'option demandée et travaux à soustraire
- l'avenant n°1 et le marché complémentaire de MOE

2. Bibliothèque intercommunale :

- **Renouvellement du matériel informatique : approbation du projet et demande de subvention auprès de la Région et du Département**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de renouvellement de matériel informatique de la Bibliothèque Intercommunale comprenant :

- deux postes informatiques fixes
- un ordinateur portable
- un logiciel de gestion de bibliothèque

Il précise que ce projet est subventionnable à hauteur de 50 % par Le Conseil Général – Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire et 30 % par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne (DRAC).

Coût estimatif global : 7 824 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention pour le renouvellement du matériel informatique auprès du Conseil Général et la DRAC.

- **Acquisition de mobilier : demande de financement auprès de la Bibliothèque Départementale de Prêt**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet d'acquisition de mobilier de la Bibliothèque Intercommunale comprenant :

- Un rayonnage métal ;
- Dix chaises enfants ;
- Un fauteuil public.

Il précise que ce projet est subventionnable à hauteur de 50 % par le Conseil Général – Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire.

Coût estimatif global : 2 395 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention pour l'acquisition de mobilier auprès du Conseil Général - Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire.

3. Demande de subvention des associations

Monsieur FICHOT soumet à l'Assemblée les demandes de subventions présentées par deux associations et propose d'allouer les participations suivantes :

- U.V.C. Union Vélocipédique Chalonnais : 100 €
- Amicale pour le DON de SANG : 450 €

Adopté à l'unanimité

4. Classement d'une parcelle dans le domaine public communal

Monsieur le Maire rappelle la création du lotissement 2000, rue des Courtelots, dans les années 1990 et l'intégration de la voirie dans le domaine public communal. Toutefois, la parcelle AK 80, située en fin de lotissement, n'a pas été reprise dans la voirie communale.

Par courrier en date du 19/02/2013, la société ERDF sollicite l'autorisation d'accès à cette parcelle afin de lui permettre la surveillance, l'entretien et la réparation de la ligne électrique souterraine située sur cette parcelle.

Afin de régulariser la situation, Monsieur le Maire propose le classement de la parcelle AK 80, d'une surface totale de 138 m2, dans la voirie communale.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide le classement dans la voirie communale de la parcelle AK N°80, située rue des Courtelots, d'une surface totale de 138 m2.

5. Approbation du Compte Administratif 2012

Fabienne PARIS présente les résultats comptables de l'exercice 2013.

Excédent de fonctionnement : 174 461.13 €

Déficit d'investissement : - 2 840.28 €

Retrait du Maire et mis au vote.

Adopté à l'unanimité.

6. Affectation de résultat 2012

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012,

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de 174 461.13 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Affectation à la section d'investissement au c/1068 de 174 461.13 €

7. Compte de gestion 2012

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, déclare à l'unanimité que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le receveur, certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

8. Approbation des taux d'imposition 2013

Monsieur le Maire propose une augmentation des taux d'imposition de 3% pour l'année 2013 soit :

Taxe d'Habitation : 6.12 %
Taxe Foncière bâti : 8.76 %
Taxe Foncière non bâti : 36.44 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède au vote des taux d'imposition pour l'année 2013 et décide une augmentation de 3 % à 10 voix pour et 2 abstentions.

9. Approbation du budget communal 2013

Rapporteurs : Fabienne PARIS

Présentation du budget de fonctionnement et des investissements prévus pour 2013.

Section de fonctionnement équilibrée à 1 185 700.00 €

Section d'investissement équilibrée à 662 800.00 €

Budget 2013 adopté à l'unanimité

10. Questions diverses

- Aménagement des rythmes scolaires :

Monsieur le Maire rappelle la décision du conseil municipal en date du de reporter l'application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014.

Il propose de constituer un groupe de travail afin d'entamer une réflexion sur l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires en partenariat avec les associations de la commune, la bibliothèque et l'école de musique intercommunale.

Le groupe de travail sera composé de Gilles Gonnot et Christine Nottin.

- **Etude sur la dissolution du SIGEC**

Monsieur Gonnot souhaite connaître la position du conseil municipal sur la dissolution du SIGEC au 31/12/2013 avant d'entamer toute étude préalable.

Considérant le départ en retraite du personnel administratif et la suppression des coûts de fonctionnement générée par la dissolution du syndicat, les membres du conseil municipal se disent favorables sur le principe à la dissolution du SIGEC au 31/12/2013.

Une commission de travail, chargée de travailler en collaboration avec la commission de La Loyère, est mise en place :

- Gilles Gonnot
- Fabienne Paris
- Dominique Fichot
- Bernard Pion
- Laurent Pascal

- **Collecte Ordures Ménagères**

Le Grand Chalon souhaite rencontrer un représentant de la commune afin de faire le point sur les difficultés de ramassage des ordures ménagères. M. Pascal est chargé de prendre rendez-vous avec les services du Grand Chalon.

- **Le Grand Chalon : Schéma Directeur Eau et Assainissement**

Lecture du courrier du Grand Chalon informant du lancement des schémas directeurs eau potable et assainissement sur l'ensemble du territoire.

- **Travaux d'abattage d'arbres**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'arrêt de travaux d'abattage d'arbres situés vraisemblablement sur une propriété privée. La délimitation des parcelles reste à vérifier avec les services du cadastre.

Pour que Monsieur le Maire puisse faire un courrier de rappel sur la nécessité de tailler les arbres et haies privés débordant sur le domaine communal, il est décidé que les employés communaux feront le tour de la commune accompagné d'un élu en la personne de M PION pour identifier les administrés concernés.

- **Feux tricolores sur le pont du canal :**

Monsieur le Maire fait part d'un courrier d'une administrée signalant des problèmes engendrés par les feux mis en place pour la circulation sur le pont du Canal. La remarque est faite que d'autres habitants voisins sont eux aussi en attente d'aménagement. Il est proposé d'étudier les meilleures solutions et peut être un marquage au sol interdisant le l'arrêt des véhicules.

- **Comités rivières du chalonais**

Réunion prévue pour valider le contrat de rivière définitif

- **Alain GAUDRAY fait part :**

de la prolongation et de l'extension au-delà des communes de Fragnes et de la Loyère du concours de dessin pour la réédition du livre de M Mallet

de la programmation prochaine, mi avril début mai, de la projection du film sur la déportation réalisé entre autres à partir d'interview d'anciens déportés et d'enregistrement à l'école de Fragnes la Loyère.

De l'évolution du chômage sur la commune qui n'est pas épargnée avec une augmentation progressive et importante de septembre 2010 à février 2014 avec respectivement 33 et 70 chômeurs inscrits à pôle emploi.

- **Fabienne PARIS**

informe sur la planification d'entretien en vue du recrutement sur l'emploi d'avenir

- **Communication des dates de réunions à venir :**

Assemblée générale de l'ADPC le 22 mars 2013

Réunion des transports ferroviaires le 25 mars 2013

Invitation de la société LOXAM le 28 mars 2013